



Bruxelles, le 21 janvier 2010

Madame, Monsieur,
Cher(e) Membre,

Après une année encore mouvementée, le secteur bancaire en général et le private banking en particulier, semble retrouver une certaine sérénité. La Private Bankers Association - Belgium continue quant à elle, à fédérer plus de 350 membres adhérents via les neuf institutions les plus importantes dans le secteur du private banking.

Notre souci de veiller à la qualification et au professionnalisme de nos membres adhérents reste notre mission prioritaire.

Ainsi, l'association organise prochainement les '**CPB Updates 2010**'; il s'agit de deux jours d'actualisation sur différents sujets liés au conseil patrimonial. Vous recevrez prochainement l'invitation pour vous y inscrire.

Nous étudions par ailleurs la possibilité de développer prochainement une **nouvelle formation** qui, à côté du cycle de base que constitue le CPB Program, devrait vous offrir une nouvelle occasion de perfectionner votre profil.

Par ailleurs, comme il est désormais presque traditionnel, nous organiserons en fin d'année, notre **Conférence Annuelle** où il nous est possible de nous retrouver tous dans une ambiance conviviale mais également studieuse.

Enfin, le **site internet** constitue un outil de communication des événements et vous permet d'accéder aux syllabi de notre cycle de base.

Un tas de bonnes raisons, en somme, pour rester ou devenir membre de l'association. Afin de permettre à l'association de réaliser au mieux **ses missions**, le Conseil d'Administration a décidé de fixer la cotisation annuelle pour 2010 à **145 euros**. Nous vous prions d'effectuer le virement de votre cotisation au compte n° 552310660029 (IBAN : BE26 5523 1066 0029; BIC: GKCCBEBB; Dexia Bank) (avec mention de votre nom et prénom), **avant le 20 février** prochain.

En attendant le plaisir de vous revoir lors de l'un de nos événements, je vous transmets mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Michel Hubain
Président du Conseil d'Administration